

Dans quelques jours auront lieu les élections législatives, rendez-vous important pour l'avenir de la Lozère et de la France.

Pour la Lozère tout d'abord car il s'agit de désigner la personne la mieux à même de défendre les intérêts de ce territoire lozérien que nous chérissons et plus largement ceux de la ruralité et de la montagne.

Pour la France car il convient de donner à notre pays une majorité parlementaire en mesure de porter les réformes nécessaires au redressement de notre pays avec notamment la baisse de la fiscalité, la baisse des charges, l'assouplissement du code du travail, la revalorisation des petites retraites et la réforme des retraites, l'amélioration de la couverture santé, le renforcement de la sécurité...

Être député de la Lozère ce doit être à la fois, en tant qu'élu de l'ensemble d'une circonscription, un élu de terrain et d'expérience, mais également comme représentant de la Nation, un élu de dialogue et de conviction.

Notre connaissance du terrain, notre expérience, notre présence au quotidien auprès de vous, notre ouverture d'esprit et notre capacité à travailler avec tous au-delà des considérations politiques et idéologiques nous conduisent à solliciter vos suffrages et à nous renouveler votre confiance.

Demain comme aujourd'hui, nous poursuivrons notre action de proximité pour la défense de vos intérêts, de ceux de la Lozère et de ceux de la France.

> Pierre Morel à l'Huissier Sabine Dalle

NOTRE ENGAGEMENT: RÉFORMER LA FRANCE ET ÉVITER TOUT BLOCAGE INSTITUTIONNEL.







Un député classé parmi les plus actifs de France quelle que soit la majorité parlementaire.

EFFICACIT

Des actions fortes conduisant à influencer les décisions de l'Etat (action contre le gaz de schiste, maintien du dispositif ZRR contre l'avis du gouvernement avec l'aide de Sabine Dalle, spécialisée dans le droit du travail...).

EXPÉRIENCE

Une capacité à faire adopter des textes législatifs structurants en liaison avec le Sénat comme la création du statut des Sapeurs-Pompiers Volontaires votée à l'unanimité, la création du Défenseur des Droits, la loi sur le télétravail, etc...

ASSIDUITÉ

Tous les mardis et mercredis à l'Assemblée Nationale pour les travaux parlementaires.

PROXIMITÉ

- Des présences régulières sur tout le département avec des permanences à Mende, Marvejols, Saint Chély d'Apcher, Langogne et Florac.
- Un député unique sur toute la Lozère depuis 2012.
- Une suppléante, Sabine Dalle, disponible sur tous les dossiers.

DIALOGUE CONSTRUCTIF D'OUVERTURE

Double expérience de parlementaire dans la majorité et dans l'opposition dans un esprit d'ouverture au-delà des clivages politiques avec : André Chassaigne, député PCF, sur les petites retraites. Michel Vergnier, député PS, sur l'avenir de la ruralité, Joël Giraud, député radical de gauche et Jean Lassalle, député centriste, sur le loup...

DES CONVICTIONS AFFIRMÉES

Unique candidat de la Droite et du Centre avec François Baroin et Une Majorité Pour la France





POUR LA FRANCE...

UN CHANGEMENT PROFOND DU SYSTÈME POLITIQUE FRANÇAIS

Pour une transparence totale de la République : réduction du nombre de parlementaires, réalisation d'un audit fiscal des parlementaires et invalidation de l'élection s'il apparaît des irrégularités, obligation pour chaque parlementaire d'avoir un commissaire aux comptes attestant de l'usage des indemnités, suppression des emplois "familiaux", interdiction de se présenter pour tout élu condamné.

Pour une réforme du processus législatif : accélérer le processus législatif en réduisant le temps d'élaboration d'une loi d'un an à trois mois, donner la capacité aux députés de contrôler les décrets d'application, évaluer les lois au bout d'un an de leur application.

VERS UNE POLITIQUE NATIONALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Affectation des crédits publics intégrant l'espace à gérer afin de sortir du seul critère de population (1 Euro pour la ville = 1 Euro pour l'espace rural).

Création de l'Agence Nationale de Revitalisation Rurale (ANRR) sur le modèle de l'Agence Nationale de Revitalisation Urbaine (ANRU) créée en 2003 pour la ville. L'objectif de cette agence, qui serait basée à Mende, est d'être le guichet unique pour toutes les subventions d'Etat.



VERS UNE POLITIQUE DE GRANDS ÉQUIPEMENTS

Numérique : l'accès au numérique pour tous est de la stricte compétence de l'Etat et des opérateurs, à travers un Fonds National adapté. Ce n'est pas aux contribuables locaux de payer pour avoir les mêmes services numériques qu'en milieu urbain.

Infrastructures: "Grand plan" pour les autoroutes, routes nationales, trains, aérodromes/aéroports sur l'ensemble du territoire français intégrant la Lozère, A75, RN88, lignes Béziers/Neussargues et des Cévennes, aérodrome de Mende...

4 VERS UNE POLITIQUE DE "BON SENS" SUR L'APPLICATION **DES NORMES ET DES RATIOS**

Possibilité de déroger aux normes et aux ratios nationaux grâce à une loi créant le principe d'adaptabilité.

POUR LA LOZÉRE...

- Reconnaître, d'un point de vue législatif, la spécificité de la Lozère et de la ville de Mende (statut
- Maintenir et développer la vocation sanitaire et sociale du département à travers la création de centres spécialisés "autisme" et pour personnes vieillissantes en situation de handicap.
- Adopter des mesures spécifiques pour assurer la présence médicale (Centre Hospitalier, maisons de santé, statut de professionnels de santé en milieu rural, hélicoptère d'urgence...).
- Créer une Zone Franche Rurale (ZFR) intégrant toutes les communes avec mesures fiscales et sociales
- plus incitatives pour les entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales... • Résorber les zones blanches de téléphonie mobile avec obligation faite aux opérateurs de couvrir
- sous 18 mois tout le territoire national avec sanctions financières.
- Interdire toute fermeture des services publics en Lozère.
- Renforcer l'attractivité économique de la Lozère en élaborant un audit national détaillant les forces et faiblesses du département afin d'orienter une nouvelle politique de développement départemental à travers un "Plan Lozère" doté d'1 milliard d'euros pour le monde économique et les infrastructures lozériennes.
- Promouvoir une agriculture de qualité avec recherche de nouveaux débouchés en France et à l'international et développement des petites filières et des filières courtes.
- Proposer un panel de formations plus élargi pour garder les jeunes en Lozère avec la création d'un IUT "Aménagement du Territoire", le développement de Bac Pro et de BTS et la création d'une Ecole Nationale des métiers du médico-social.
- Préserver le maintien du maillage associatif lozérien garant de la vie dans nos communes.
- Préserver la sécurité avec le maillage des casernes de gendarmerie, le commissariat de police ainsi que nos 700 Sapeurs-Pompiers Volontaires.
- Développer le télétravail, les téléservices et la télé-médecine afin d'en faire une nouvelle vocation du département.



+ d'infos et comité de soutien : www.pierre-morel.fr